



Association québécoise de la
production d'énergie renouvelable

RAPPORT ANNUEL

2024-2025

SOMMAIRE

● Mot du Président	3
● Mot du Directeur général	4
● La permanence	5
● Le conseil d'administration	6
● À propos de l'AQPER	7

● Nos membres	8
● Faits saillants	9
● Nos partenaires	13
● Nos événements	15
● Le mot des présidents de comité	16

Le mot du Président



Daniel Giguère

Depuis sa création en 1990, l'AQPER a clairement démontré que la production indépendante d'énergie renouvelable était un maillon indispensable à la réussite de la transition énergétique au Québec. L'expertise développée par ses membres à travers différentes filières est devenue une référence dont la qualité est maintenant reconnue à travers le monde.

Nous pouvons être fiers de l'écoute des gouvernements successifs et d'Hydro-Québec envers les propositions de l'AQPER notamment pour le lancement d'un premier appel d'offres pour 300 MW dédiés aux parcs solaires, chacun jusqu'à un maximum de 25 MW, à connecter au réseau de distribution d'ici 2029. L'intention de la société d'état d'atteindre 3,000 MW d'ici 2035 représente une avancée prometteuse pour notre stratégie énergétique.

La dernière année aura été particulièrement occupée pour l'AQPER avec le dépôt de sept mémoires en commission parlementaires en réponse aux projets de loi 69, 81 et 86 ainsi que ceux sur la protection du caribou forestier, sur le code gestion des MRF et évidemment sur le projet de règlement solaire. À cet égard, il faut souligner la qualité du travail accompli par nos différents comités sous l'efficace coordination de l'équipe de la permanence.

Il faut également retenir les représentations de l'AQPER auprès du ministère des Finances sur la Taxe sur les services publics (TSP) qui ont permis l'introduction d'une règle transitoire afin de reconnaître les particularités des projets faisant l'objet d'un contrat d'approvisionnement en électricité (CAÉ) conclu avec Hydro-Québec.

N'oublions jamais que la force de la collaboration entre nos membres est le fondement même de nos avancées. C'est le cas depuis l'origine de l'AQPER et il faut poursuivre sur cette lancée pour l'avenir.

L'année 2024-2025 aura été particulièrement marquante pour notre association. Trois projets de loi majeurs ont retenu toute notre attention : le projet de loi 69 sur la gouvernance responsable des ressources énergétiques, le projet de loi 81 modifiant plusieurs dispositions en matière d'environnement, ainsi que le projet de loi 86 visant à assurer la pérennité et la vitalité du territoire agricole.

Grâce à l'engagement de nos comités et à l'expertise de nos analystes, nous avons pu déposer des mémoires solides et faire valoir la voix de nos membres devant les commissions parlementaires et les ministères concernés.

Au-delà de ce travail colossal, nous avons renforcé nos liens avec divers ministères, sensibilisé la Commission de protection du territoire agricole du Québec aux réalités terrain de nos filières et contribué aux consultations fédérales, notamment sur la protection de l'habitat du caribou boréal. Nous avons également produit deux documents de référence – l'Étude de retombées économiques et la mise à jour de notre Feuille de route – qui illustrent l'apport indispensable des énergies renouvelables à l'atteinte des objectifs climatiques du Québec.

Notre Colloque annuel, complet un mois à l'avance, ainsi que la refonte de notre charte graphique et de notre site web, témoignent du dynamisme et du professionnalisme qui animent l'AQPER.

Je tiens à remercier chaleureusement nos membres, nos administrateurs et toute l'équipe qui m'entoure pour leur implication. Ensemble, nous serons prêts à relever les défis à venir, dont la préparation du premier Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques et l'application concrète des lois 69, 81 et 86.

Le mot du Président- directeur Général



Luis Calzado

LA PERMANENCE



Luis Calzado
Président-directeur général



Maryse Parant
Adjointe administrative



Baya Benaibouche
Communication, Événements, Partenariats



Mélissa Darras



Julien Hocq
Analyste Électrons



Ghita Bennani
Analyste Molécules



Olivia Clamy
Analyste Junior

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sylvie Bouvette
BLG



Marjolaine Castonguay
Pesca Environnement



Frédéric Coté
Nergica



Stéphane Desdunes
EDF Solutions Électriques



Daniel Giguère
Président du CA
Innergex



Nicolas Dubé
Gowling WLG



Nalini Gascon
Kéridis



Jean-François Jaimes
Energir



Michel Lagacé
Alliance de l'Est



Julie Belley Perron
Vice-présidente du CA
McCarthy Tétrault



Jean-Hugues Lapointe
CIMA+



Denis Legallais
RES Canada



Marie-Pierre Morel
Boralex



Alexandre Pépin-Ross
Kruger Énergie



Fanie St-Pierre
FTQ Bioénergie

À PROPOS

Rôle de l'AQPER dans la transition énergétique

-  **Représentation des membres**
Représenter efficacement les membres auprès des décideurs
-  **Engagement gouvernemental**
Participer activement aux consultations et débats gouvernementaux
-  **Présence publique**
Faire entendre la voix de l'AQPER à travers les médias et les événements publics
-  **Publications**
Produire des publications engagées pour alimenter les discussions sur l'énergie
-  **Participation aux comités**
Participer aux comités gouvernementaux pour façonner les politiques énergétiques

NOTRE VISION

Optimiser la contribution de chaque filière énergétique afin d'accélérer la transition énergétique et d'atteindre les objectifs de réduction des GES d'ici 2030, conformément à la Feuille de route 2035 de l'AQPER.

NOTRE MISSION

Favoriser un environnement d'affaires favorable pour la production indépendante d'énergies renouvelables.

150
membres

FAITS SAILLANTS T1

1 Rencontres sur les protocoles faune-éolien

Discussions avec les parties prenantes au sujet de la proposition de mises à jour des protocoles faune-éolien. Mise en place d'un groupe de travail AQPER pour formuler des commentaires.

2 Soumission du mémoire sur la forêt

Sur la consultation nationale sur la démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt.

3 Soumission du mémoire sur l'énergie solaire

Dans le cadre du projet de règlement d'un bloc de 300MW d'énergie solaire photovoltaïque.

4 Rencontre avec Hydro-Québec et MEIE

Présentation des recommandations du mémoire sur le projet de règlement d'un bloc de 300MW d'énergie solaire photovoltaïque.

5 Événement solaire

La filière solaire se retrouve pour visiter la centrale solaire Gabrielle-Bodis d'Hydro-Québec et participer à une conférence portant sur les retours d'expériences nord-américaines.

6 Renommage du comité Biomasse

Le comité Biomasse identifie les enjeux prioritaires de la filière et est renommé Bois-Énergie pour mieux les refléter.

FAITS SAILLANTS T2

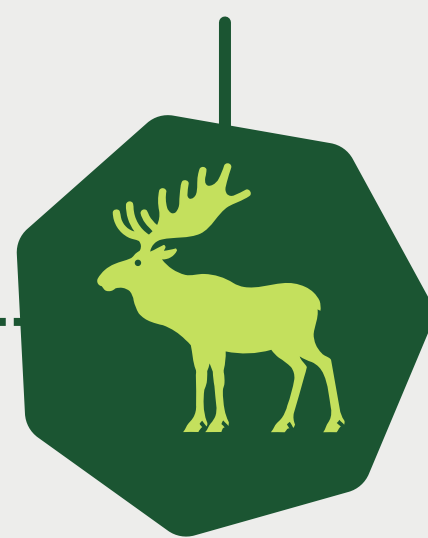
Participation au BAPE

L'AQPER participe aux audiences du BAPE et soumet un mémoire sur le parc PPAW.



Soumission de mémoire pour la protection du caribou

L'AQPER soumet un mémoire et représente lors des consultations fédérales pour la protection du caribou boréal.



Soumission de mémoire pour le code de gestion des MRF

L'AQPER soumet un mémoire dans le cadre de la consultation du MELCCFP sur le code de gestion des MRF.



Soumission de mémoire pour le projet de loi 69

L'AQPER soumet un mémoire et participe aux audiences parlementaires pour le projet de loi 69.



Partage des préoccupations avec le MEIE

L'AQPER partage ses préoccupations avec le MEIE concernant le protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères.



Demande de révision du RICFIC

L'AQPER soumet une demande de révision du RICFIC au MEIE.



FAITS SAILLANTS T3

Assemblée générale annuelle

Réunion des membres de l'AQPER et élection du nouveau CA.

Publication de protocoles

Publication de protocoles par le MELCCFP avec la participation de l'AQPER (suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères et inventaire d'oiseaux de proie).

Mise à jour des lignes directrices du PSPGNR

Mise à jour des lignes directrices suite aux représentations auprès du MEIE.

Suspension de la clause de non-cumul

Suspension de la clause de non-cumul des aides gouvernementales suite au mémoire déposé en avril par la filière Carburants Liquides Propres.

Partage de mémoire

Soumission de retours d'expérience à Hydro-Québec et au MEIE sur les retours d'expérience des promoteurs sur les appels d'offres de 2021 et 2023.

Accord du MRNF

Confirmation de l'accord du MRNF sur les propositions de l'AQPER concernant les distances entre les parcs éoliens.

Représentation auprès du MAPAQ et de la CPTAQ

Représentation pour la reconnaissance de la biométhanisation comme activité agricole.

Soumission de document

Dans le cadre de la consultation fédérale portant sur le fond des combustibles propres (Clean Fuels Fund 2.0).

Rencontres AQPER / MEIE / MRNF

Rencontres pour aborder les enjeux du développement de la filière Bois-Énergie.

FAITS SAILLANTS T4

Dépot d'un mémoire sur le projet de loi 81

Soumission d'un document pour examen législatif.

Participation au groupe de travail

Sur le projet de code de gestion des MRF avec notamment le MELCCFP, l'UPA et le MAPAQ.

Partage d'une lettre

Des finances et au MEIE concernant la suppression du remboursement de la taxe sur les carburants pour le biodiesel.

Lancement du projet de mise à jour de la Feuille de route

Avec l'objectif de déterminer des cibles pour 2035.

Dépot d'un mémoire sur le projet de loi 86

Soumission d'un autre document pour examen législatif.

Intervention auprès de la Régie

Sur le dossier de demande de tarification pour la station de Saint-Flavien (phase 2 du dossier R-4287-2024).

Participation à la tournée Vision énergie

Participation à un consultation axé sur l'énergie.

Lancement du projet de refonte de l'identité visuelle

Démarrage d'un projet pour rafraîchir l'image de marque et moderniser le site web.



NOUS SOMMES FIERS
DE CONTRIBUER
AU DÉVELOPPEMENT
ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCONOMIQUE
DU QUÉBEC.

En savoir plus

Acteur incontournable de l'énergie au Canada et au Québec depuis plus de 15 ans, EDF solutions électriques a **construit et mis en service 1 228 MW d'énergie éolienne au Québec**, répartis en huit projets, qui vont de la Gaspésie jusqu'à l'Estrie, en passant par le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Et ce n'est que le début! Trois autres projets totalisant 570 MW de puissance additionnelle ont été sélectionnés à travers les récents appels d'offres d'Hydro-Québec et seront mis en service en 2026 et 2027.

Nous sommes fiers de poursuivre nos efforts de développement, **en travaillant en partenariat avec les communautés locales** et les acteurs principaux de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie. Ces nouveaux projets contribueront **à décarboner l'économie québécoise**.

Comme toujours, nous sommes convaincus que la réussite des projets passe d'abord par la **collaboration avec les milieux d'accueil** et la **valorisation du savoir-faire d'ici**.

Photo: EDF solutions électriques, Parc Éolien Nicolas-Riou, Québec, Canada

PARTENAIRES ARGENT

AQPER 

Invenergy



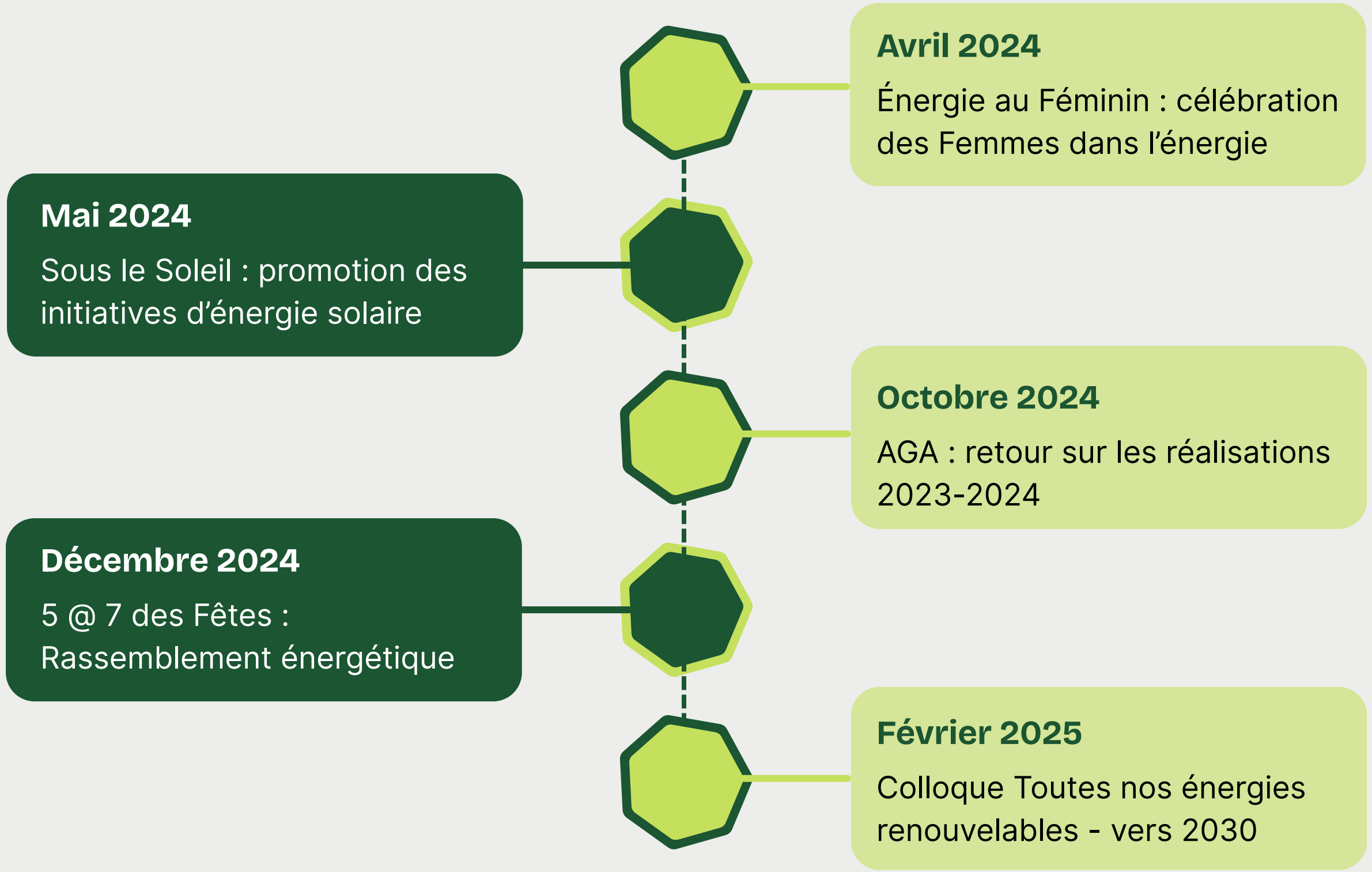
energir



MARMEN



ÉVÉNEMENTS





MOT DE LA PRÉSIDENTE : Comité éolien

Julie Belley Perron

Depuis 2020, j'ai le privilège de présider le comité éolien de l'AQPER. Cette année encore, je tiens à souligner la rigueur, la collaboration et la mobilisation des membres qui ont permis de faire avancer plusieurs dossiers structurants pour notre filière.

Dans un contexte où les projets se multiplient et où les attentes sociétales, réglementaires et environnementales évoluent rapidement, il est essentiel que notre industrie continue de faire entendre sa voix. C'est pourquoi, en 2024-2025, le comité a redoublé d'efforts pour faire valoir son expertise auprès des différents paliers gouvernementaux.

Nous avons participé activement aux consultations sur les projets de loi 69, 81 et 86, en plus de déposer un mémoire dans le cadre de la consultation fédérale sur le décret d'urgence visant la protection du caribou boréal. Ces interventions ont permis de rappeler que le développement éolien peut et doit se faire dans un cadre harmonisé, cohérent et adapté aux réalités de terrain.

En effet, nous avons formulé des commentaires détaillés sur deux documents majeurs publiés par le MELCCFP : le protocole d'inventaires d'oiseaux de proie et celui sur les mortalités des oiseaux et des chiroptères. Je remercie d'ailleurs nos membres experts du comité Réglementation et Environnement pour leur contribution technique précieuse.

Parallèlement, nous avons poursuivi notre dialogue avec Hydro-Québec et le MEIE en leur transmettant un mémoire élaboré, visant à optimiser les appels d'offres éoliens au Québec. Ce document présente un rappel des acquis, des considérations stratégiques pour le déploiement futur, ainsi qu'une série de recommandations concrètes pour améliorer la prévisibilité, l'intégration territoriale et l'acceptabilité sociale des projets.

Je remercie sincèrement les membres du Comité éolien pour leur implication, leur transparence et leur volonté de faire progresser notre industrie. Grâce à vous, notre filière continue de gagner en crédibilité, en maturité et en ambition. À l'an prochain pour d'autres avancées — et, je l'espère, de nouveaux succès.



MOT DU PRÉSIDENT : Comité petit-hydro

Daniel Giguère

La filière de la petite hydroélectricité demeure un pilier historique de la production renouvelable au Québec. Bien que les dernières années aient été marquées par un ralentissement des projets, l'AQPER continue de défendre avec rigueur et constance les conditions nécessaires à sa promotion.

En 2024-2025, nous avons participé activement aux consultations parlementaires sur les projets de loi 69 et 81. Le dépôt de mémoires et nos interventions en commission ont permis de souligner l'importance de mesures législatives favorables à la petite hydroélectricité. L'augmentation du seuil de puissance à 100 MW pour la location de la force hydraulique du domaine de l'État comme le prévoit la Loi 69 représente un pas significatif vers le développement de projets privés d'envergure modeste, adaptés aux réalités des régions.

Nous avons également réitéré la nécessité de mettre en place un cadre contractuel simple et prévisible avec Hydro-Québec. Cette recommandation s'impose comme une condition essentielle pour débloquer le potentiel de nouveaux projets et optimiser les installations existantes. En parallèle, nous avons proposé la création de dérogations spécifiques pour les microprojets, notamment les hydroturbines, afin de soutenir leur intégration dans le mix énergétique québécois.

Les travaux du comité petit-hydro ont par ailleurs permis de nourrir l'expertise collective. De nombreux intervenants ont partagé leurs connaissances : les centrales à réserve pompée comme outil de flexibilité, les nouvelles exigences en matière de sécurité des barrages, les exigences réglementaires liées à la Loi sur les pêches et les espèces en péril, ou encore les défis liés aux autorisations ministérielles. Ces échanges ont offert aux membres un espace précieux pour mieux connaître et anticiper les enjeux et raffiner leurs pratiques.

Le suivi du programme petites centrales d'Hydro-Québec a également suscité des discussions concrètes : études exploratoires, projets en Outaouais, négociations de contrats autant de signaux d'un intérêt encore présent pour cette filière mature et résiliente.

Enfin, les réflexions du comité petit-hydro ont alimenté les travaux de la Feuille de route 2035 de l'AQPER un processus collaboratif en cours, appelé à se concrétiser dans les mois qui viennent.

Merci sincèrement aux membres du comité petit-hydro pour leur engagement au cours de la dernière année. Ensemble, continuons à porter les conditions d'un renouveau nécessaire pour cette filière essentielle à notre transition énergétique!



MOT DU PRÉSIDENT : Comité solaire



Jean-Hugues Lapointe

L'année 2024-2025 aura marqué un tournant pour l'énergie solaire au Québec, et l'AQPER a poursuivi son engagement pour structurer et faire émerger une véritable filière provinciale.

Nous avons d'abord répondu au projet de règlement encadrant l'appel d'offres solaire de 300 MW lancé par Hydro-Québec. Le dépôt d'un mémoire en mai 2024, suivi de rencontres stratégiques avec Hydro-Québec et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, a permis à l'AQPER de porter la voix de l'industrie. Nos recommandations visaient à favoriser une mise en œuvre efficace, durable et économiquement viable de cette première étape vers des projets solaires de grande envergure.

En juin, nous avons organisé un 5@7 « Sous le soleil de l'AQPER » combinant la visite de la centrale solaire Gabrielle-Bodis d'Hydro-Québec et une conférence portant sur les retours d'expériences nord-américaines. Ce moment a permis de rassembler développeurs, décideurs et partenaires autour d'une vision commune : celle d'un Québec solaire, résilient et ambitieux.

Notre implication ne s'est pas arrêtée là. Durant l'automne et l'hiver, l'AQPER a déposé des mémoires et participé activement aux consultations parlementaires sur les projets de loi 69, 81 et 86. Ces interventions ont réaffirmé l'importance d'intégrer pleinement le solaire dans les cadres réglementaires et stratégiques de la transition énergétique.

Le colloque de l'AQPER en février 2025 a enfin été l'occasion de poser la question qui anime l'industrie : le Québec est-il prêt pour des projets solaires de grande puissance ? À travers un panel d'experts et une analyse lucide des contraintes à lever, nous avons tracé la voie vers un développement structurant de la filière.

Par ses représentations, ses événements mobilisateurs et ses recommandations rigoureuses, l'AQPER continue de porter le solaire comme une solution incontournable pour un réseau plus résilient, une énergie plus propre, et un avenir énergétique à la hauteur de notre potentiel.

Un grand merci aux membres du comité solaire pour leur implication cette année. Grâce à vous, le comité rayonne — et nous sommes impatients de voir ce que nous réserve la prochaine étape de cette transition lumineuse!



MOT DE LA PRÉSIDENTE : Comité hydrogène vert



Marjolaine Castonguay

En 2024-2025, la filière hydrogène de l'AQPER a poursuivi ses efforts en faveur de l'émergence d'un véritable écosystème d'hydrogène renouvelable au Québec. Nous avons notamment mis à jour notre Feuille de route pour 2035 en collaboration avec la firme Dunsky. Leurs premières analyses montrent que les projets déjà annoncés dépassent les trajectoires compatibles avec la carboneutralité, ouvrant ainsi la voie à des objectifs encore plus ambitieux.

Parallèlement, nous avons maintenu une présence active dans les débats législatifs sur les projets de loi 69 et 81, afin de garantir un cadre réglementaire cohérent et favorable au développement de la filière. Des efforts ciblés ont également été déployés pour élargir l'accès au Clean Fuel Fund à tous les projets liés à l'hydrogène renouvelable.

Enfin, pour mieux comprendre les enjeux et mobiliser les acteurs clés, nous avons lancé la production de fiches thématiques mettant en lumière les avantages concrets de l'hydrogène dans la transition énergétique.

Ces avancées reflètent l'engagement remarquable de nos membres, que je remercie chaleureusement pour leur expertise et leur collaboration tout au long de l'année.



MOT DES PRÉSIDENTES : Comité biogaz

Nalini Gascon



Fanie St-Pierre



L'année 2024 a été marquée par la mise en place d'une coprésidence assurée par Nalini Gascon, Responsable du développement chez Keridis BioÉnergie et Fanie St-Pierre, Associée aux communications et marketing au Fonds de solidarité FTQ Bioénergie, suite à l'Assemblée générale d'octobre. Dans un contexte crucial pour l'avenir de la filière de la production de gaz naturel renouvelable (GNR) au Québec, nous avons mené des actions ciblées sur plusieurs fronts stratégiques :

Nous avons mené des travaux et des représentations gouvernementales pour sortir le digestat agricole du Code de gestion des MRF et l'intégrer au REA ainsi que d'assouplir les exigences applicables aux digestats non agricoles introduites lors du passage du Guide au Code de gestion des MRF. L'AQPER a élaboré un mémoire détaillé en réponse à la consultation du MELCCFP ce qui a mené à la création d'un groupe de travail organisé par le MELCCFP et réunissant plusieurs parties prenantes dont l'UPA et le MAPAQ.

Parallèlement, nous avons assuré un suivi et représentations auprès du MEIE et du Conseil du Trésor concernant le Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR), échu depuis le 31 novembre 2023 et dont le renouvellement est prévu pour le début 2026.

Le 6 septembre 2024, nous avons déposé un mémoire sur le projet de loi 69. Nos recommandations visent à faciliter la socialisation des coûts d'injection, maintenir la capacité des producteurs à négocier leurs contrats et intégrer des critères de décarbonation dans l'établissement des prix du GNR. Pour le projet de loi 86 sur la protection des terres agricoles, nous avons travaillé avec McCarthy Tétrault afin de faire reconnaître la biométhanisation agricole comme activité agricole, dossier qui se poursuivra en 2025 lors de la révision du Règlement 1.1 de la LPTAA

Nos rencontres stratégiques avec la CPTAQ (30 octobre 2024), le MAPAQ (10 décembre 2024) et le MELCCFP ont permis d'amorcer des discussions importantes sur le cadre réglementaire de la production de GNR en milieu agricole, essentiel au développement harmonieux de notre filière.

Le 3 septembre 2024, nous avons soumis une lettre détaillée à la Régie de l'énergie dans le cadre de la cause tarifaire 2024-2025 d'Énergir (Dossier R-4257-2024), présentant des recommandations clés : sécurisation des projets par des contrats de 20 ans avec révision de la formule d'indexation, révision des coûts d'exploitation liés au raccordement et socialisation partielle des coûts de raccordement. La Régie a adopté l'ensemble des demandes pour la filière GNR, une belle avancée !

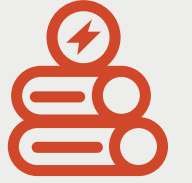
Concernant les infrastructures, nous avons suivi avec attention l'autorisation par la Régie de l'énergie, le 11 décembre 2024, du projet de station de réception et d'injection de gaz à Saint-Flavien. Dans le cadre de la phase 2 du dossier relatif à la tarification de cette infrastructure, nous sommes intervenus pour promouvoir une structure tarifaire équilibrée.

Nous poursuivons nos échanges constructifs avec Énergir sur ce sujet important pour l'avenir de notre filière. Les discussions entre nos membres se multiplient aussi pour définir collectivement la meilleure approche et établir une position commune.

Malgré une année de pause budgétaire au niveau du gouvernement provinciale pour le biogaz, la filière fait preuve de résilience et l'APQER a su décroiser le dialogue entre les différents ministères et parties-prenantes stratégiques de la filière pour structurer et consolider les cadres tarifaires et réglementaires afin d'assurer l'essor de la filière et l'atteinte des cibles gouvernementales.



MOT DE LA PRÉSIDENTE : Comité bois-énergie



Claudia Goulet

Malgré un contexte économique difficile, le Comité Bois-Énergie a maintenu son engagement pour le développement d'une industrie compétitive au Québec.

Enjeux identifiés : L'approvisionnement en biomasse forestière constitue le principal défi. La réglementation limite l'accès aux ressources forestières disponibles, compromettant la viabilité des projets. Le secteur fait également face à des enjeux de compétitivité, d'acceptabilité sociale et de professionnalisation.

Actions entreprises en 2024-2025 : En réponse à ces défis, plusieurs initiatives stratégiques ont été déployées. Une stratégie de communication a été élaborée avec la création de la première fiche synthétique présentant les avantages de la filière. Le dialogue avec le MEIE et le MRNF s'est intensifié, permettant d'identifier l'approvisionnement et le développement de projets comme enjeux prioritaires. L'AQPER a mandaté la firme Dunsky pour actualiser sa feuille de route 2035 et établir des cibles réalistes et ambitieuses pour le secteur.

Perspectives 2025-2026 : Le comité poursuivra sa collaboration avec les représentants gouvernementaux et réalisera une analyse du cycle de vie pour démontrer les bénéfices climatiques de la filière. L'objectif demeure de créer un environnement favorable au développement de la filière bois-énergie tout en renforçant la collaboration entre l'ensemble des acteurs pour assurer une croissance durable.



MOT DES PRÉSIDENTS : Comité Carburants liquides propres

Jean-Roberge



Simon Doray



La filière des biocarburants liquides constitue un pilier stratégique de la transition énergétique du Québec, contribuant activement à la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles.

Nos actions pendant l'année 2024-2025 ont été centrées sur des initiatives stratégiques :

- Présentation de recommandations auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie visant l'optimisation du règlement sur les carburants à faible intensité carbone et la pérennisation des programmes de soutien gouvernementaux.
- Suivi avec le ministère des Finances suite au dépôt budgétaire concernant la révision du remboursement de la taxe sur les carburants pour le biodiesel afin de préserver l'avantage concurrentiel du secteur.
- Participation aux consultations du Fonds pour les carburants propres afin d'intégrer davantage le méthanol et d'adapter les seuils d'intensité carbone.

Nous avons également déposé un mémoire sur le projet de loi 69 concernant la gouvernance énergétique et participé à la commission parlementaire le 10 septembre 2024.

En parallèle, nous poursuivons l'étude de mécanismes financiers complémentaires aux crédits d'impôt, en s'inspirant des meilleures pratiques internationales et intensifions nos représentations stratégiques auprès des instances gouvernementales afin de promouvoir les recommandations nécessaires au développement de la filière.

Nous remercions les membres de l'AQPER pour leur implication et leur expertise, indispensables au rayonnement continu de notre filière au sein du paysage énergétique québécois.

MOT DU PRÉSIDENT : Comité APRG

Daniel Giguère

L'AQPER a cette année été bien présente dans les médias. Dès avril 2024, l'Association a pris position dans le dossier de la participation éolienne d'Hydro-Québec, en rappelant l'importance et l'expertise des producteurs indépendants, qui demeurent des acteurs incontournables pour répondre à cette demande dans le cadre de projets à plus grande échelle. L'élection d'une nouvelle administration aux États-Unis a également causé des inquiétudes, et l'AQPER s'est fait une voie forte pour ses membres pour émettre dans les médias qu'il est important de protéger nos industries dans ce climat très instable et qu'il faut miser sur l'énergie d'ici avant de penser aux exportations.

Elle a aussi émis de multiples communiqués de presse, comme pour saluer les initiatives en termes d'énergies renouvelables présent par le gouvernement du Québec, pour rappeler que de nombreux producteurs indépendants occupent une place prépondérante dans la sphère énergétique du Québec, et pour demander un appel d'offre solaire adéquat dans les meilleurs délais pour aider

L'AQPER a participé et soumis des mémoires à de nombreuses consultations organisées par les autorités gouvernementales, soient les différents bureaux d'audiences publiques sur l'environnement ou les consultations publiques sur les projets de lois touchant notre industrie, comme le projet Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain mené par Boralex ou encore les projets Projet du Parc éolien de la Haute-Chaudière et Parc éolien de la Madawaska par EDF Renouvelable.

Les représentants de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable ont témoigné à 2 reprises devant les élus de l'Assemblée nationale :

- Le 10 septembre 2024, étaient présents en audition sur le projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives, monsieur Daniel Giguère, président du conseil d'administration de l'AQPER et monsieur Luis Calzado, président-directeur-général de l'AQPER
- Le 30 janvier 2025, étaient présents en audition sur le projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement, maître Julie Belley Perron, associée chez McCarthy Tétrault et membre du conseil d'administration de l'AQPER et monsieur Luis Calzado, président-directeur-général de l'AQPER
- Il est important d'ajouter que les membres de la permanence ont rencontré à plusieurs reprises les conseillers politiques des différents ministres comme le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



MOT DU PRÉSIDENT : Comité vérification

Nicolas Dubé

Le comité de vérification a pour mandat de veiller à la saine gestion des finances de l'Association.

Le comité se réunit périodiquement et plusieurs fois par année. Au cours de ses rencontres, le comité suit avec attention l'évolution des revenus et des dépenses de l'Association, questionne ceux-ci, et voit au respect du budget adopté par le conseil d'administration. Le comité s'assure également que l'Association atteigne les objectifs financiers fixés annuellement.

Le comité fait régulièrement rapport aux administrateurs, permettant ainsi à ces derniers de prendre des décisions éclairées eu égard aux moyens financiers de l'Association. L'exercice financier 2024-2025 s'est terminé sur une excellente note. En effet, l'Association a réalisé un surplus net d'exercice d'environ 200k\$. Ce résultat s'explique principalement par un colloque annuel qui a de nouveau été couronné d'un très grand succès, mais également par une hausse des revenus provenant du plan de visibilité de l'Association et par certaines dépenses qui ne se sont pas entièrement matérialisées au cours de cet exercice financier.

Plusieurs nouveaux membres se sont également joints à l'Association au cours de la dernière année financière.

Force est donc de constater que le milieu des énergies renouvelables demeure toujours vibrant. Cela se reflète au niveau du « membership » de l'Association qui continue de croître, mais également au niveau des commandites reçues. La recrudescence observée au cours des exercices financiers précédents semble donc se poursuivre, ce qui apportera de nouveaux revenus à l'Association, lui permettant ainsi de mieux répondre aux besoins de ses membres.

L'Association est donc assise sur de solides bases financières et dispose d'un avoir des membres intéressant lui permettant de répondre aux besoins de ceux-ci et aux nombreux défis qui s'annoncent au cours de l'exercice financier 2025-2026. En effet, le contexte énergétique au Québec est actuellement en pleine évolution et transformation, notamment en raison de la sanction le 7 juin dernier du Projet de loi no 69 portant sur la Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives, ce qui apporte son lot de challenge et d'incertitudes pour les membres de l'Association.

Les surplus dégagés au cours des récentes années permettront à l'Association d'intervenir de manière ciblée et précise sur plusieurs de ces enjeux, et ce, nous l'espérons, au bénéfice de ses membres et de chacune de ses filières. L'Association a, à cet égard, prévu un budget annuel quelque peu déficitaire pour l'année 2025-2026 afin de répondre à ces défis et créer de la valeur ajoutée pour ses membres par la réalisation de projets spécifiques.



MOT DU PRÉSIDENT : Comité événements

Stéphane Desdunes

Chers membres, chers partenaires,

C'est avec beaucoup de fierté et un brin d'émotion que je prends un moment pour revenir sur l'année d'événements que nous avons partagée.

Au nom du comité événement, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence, votre énergie et votre engagement tout au long de cette belle programmation 2024-2025. Chaque rencontre a été portée par votre participation active, vos échanges riches et votre enthousiasme contagieux.

De l'Énergie au féminin en avril, qui a mis en lumière les parcours inspirants des femmes de notre industrie, à Sous le soleil, qui a mis l'accent sur l'innovation solaire en passant par notre AGA moment fort de démocratie associative, de notre 5 à 7 des fêtes qui a rassemblé notre communauté dans la convivialité sans manquer de parler de notre colloque de février, qui a marqué les esprits par sa mobilisation autour de la transition énergétique. Chaque événement a été une occasion précieuse de faire avancer notre mission... ensemble.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ces moments, souvent dans l'ombre mais toujours avec coeur. Et merci à vous toutes et tous qui les avez rendus vivants.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,



Association québécoise de la
production d'énergie renouvelable

RAPPORT ANNUEL
2024-2025